

Politique | Le Conseil régional veut être acteur de la réforme de l'apprentissage



Le gouvernement a engagé il y a plusieurs semaines un débat national sur l'apprentissage dont un des objectifs est de changer le regard sur le secteur. Alain Rousset, conscient des inquiétudes que peuvent susciter le projet de réforme en cours de discussion, a rencontré ce lundi matin à Coulouniers Chamiers (24) les acteurs de l'apprentissage régional. La matinée s'est achevée par la signature d'une déclaration commune, qui met en avant le rôle de la Région et le partenariat mené avec les branches professionnelles. Celle-ci sera ensuite adressée au gouvernement.

Existerait-il un modèle néo aquitain de l'apprentissage ? A en croire les dernières statistiques en région Nouvelle Aquitaine, oui. Le nombre d'apprentis est en progression constante sur les dernières années pour atteindre 38 000 apprentis du CAP au niveau ingénieur : + 9 % de contrats signés depuis la rentrée 2015. On dénombre 102 CFA et 375 sites de formation. "Depuis des années, nous travaillons avec les branches professionnelles et les entreprises pour l'élaboration et le suivi des cartes des formations. Nous avons misé sur la proximité et le partenariat, dans une démarche d'aménagement du territoire cohérente et juste, conjurant ainsi le risque de fermeture de certains sites," rappelle Alain Rousset, le président socialiste de la région Nouvelle Aquitaine, en ouverture d'une réunion organisée ce lundi matin à Coulounieix Chamiers (24), avec tous les acteurs du secteur, directeurs de CFA, les présidents des Organismes Gestionnaires des CFA, représentants de chambres consulaires régionales et départementales et les branches professionnelles.

Inquiétudes et incompréhension

La réforme de l'apprentissage, en cours de débat, inquiète. Les Régions pourraient être dépossédées du pilotage du sujet au profit des branches professionnelles avec la crainte que les territoires en souffrent. Elle pourrait conduire à la fermeture de nombreux Centres de formation des apprentis, en particulier dans des territoires ruraux. Au cours de la matinée, les différents intervenants ont rappelé l'action de la région en matière d'apprentissage, qui joue un rôle de pilote. Exemple, sur les trois derniers exercices 118, 6 millions d'euros ont été consacrés à la modernisation et à la réhabilitation de lycées professionnels ou CFA publics ou privés, 100 millions sont prévus pour la période 2018-2020. Les aides régionales concernent aussi les aides à la mobilité, à l'équipement, à l'hébergement des jeunes gens qui s'engagent dans cette voie, sans oublier les campagnes de promotion pour changer l'image de l'apprentissage auprès des jeunes et des familles. Le "modèle Aquitain" fonctionne plutôt bien : 84 % des apprentis obtiennent leur diplôme et 64 % d'entre eux décrochent un emploi dans les sept mois. Alain Rousset dénonce un paroxysme dans la construction du projet de réforme. "70 % des apprentis sont embauchés chez des artisans et dans des entreprises de moins de 10 salariés et on veut confier cette réforme à ceux qui ont le moins recours à ce type de contrat pour qu'ils s'approprient le dispositif." Chez les représentants des chambres consulaires, chambres de commerce et chambre de métiers, ce projet suscite beaucoup d'incompréhension : "cette réforme, on ne la comprend pas. Il faut qu'elle soit co-construite avec les besoins des entreprises," indique Jean-Pierre Gros, président de la CRMA Nouvelle-Aquitaine. Le représentant de l'association régionale des directeurs de CFA dénonce quant à lui "une réforme hors sol," où les CFA ne sont pas conviés dans le débat national, malgré la "volonté de collaborer".

Une voie choisie

Les différents interlocuteurs ont insisté sur le fait que l'apprentissage devait être davantage une voie d'orientation choisie et non pas réservée à des jeunes en échec scolaire. Jean-Louis Nembrini, le vice président de la Région en charge des lycées et de l'éducation a indiqué, qu'il n'était pas opposé à un abaissement de l'âge d'entrée en apprentissage à condition que le jeune demeure sous statut scolaire. "Les deux voies de formations, initiale et professionnelle, doivent être complémentaires." La carte de l'apprentissage doit favoriser la mixité des parcours et surtout l'ascenseur social.

La matinée s'est clôturée par la signature d'un manifeste pour défendre l'apprentissage. Le texte réaffirme que l'apprentissage est une voie d'excellence et met en lumière une conception partagée. Il revendique dans le cadre de la réforme à venir, la capacité à poursuivre une action collective avec comme chef de file la Région dans son rôle de régulateur public. "L'apprentissage prend racine dans le territoire régional. La Région doit demeurer le bon niveau de pilotage et d'organisation."



Claude-Hélène Yvard

Crédit Photo : Claude Hélène Yvard

Publié sur aqui.fr le 29/01/2018

[Url de cet article](#)